

# Assistanat

## Postes d'assistants de français en pays anglophones

Les assistants de français sont recrutés par l'intermédiaire des universités (car il faut être étudiant) et par le CIEP (Centre International d'Études Pédagogiques) pour **travailler pendant une année scolaire dans un établissement du second degré d'un pays étranger**, où ils ont pour rôle de seconder les enseignants de français du pays. Il s'agit non seulement de transmettre la langue, mais également la culture, françaises auprès de jeunes d'autres pays.

Un séjour à l'étranger en tant qu'assistant de français est un grand plus si vous êtes **étudiant en langues** et / ou si vous vous destinez aux **métiers de l'enseignement**, mais pas seulement. C'est avant tout une **expérience de travail rémunéré** et de **séjour à l'étranger**.

**En pratique, vous pouvez être éligibles pour un départ en pays anglophone si :**

- vous avez **entièrement validé votre L2** : vous pouvez alors candidater pour le Royaume-Uni (Angleterre, Pays de Galles, Écosse, Irlande du Nord) ou la République d'Irlande

- vous avez **entièrement validé votre L3** : vous pouvez alors candidater aussi pour les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Suite à la sélection effectuée par le CIEP, l'affectation propre des assistants est décidée et communiquée par les autorités du pays concerné.

**Chaque pays pose des conditions de cursus et d'âge.** Pour les détails, vous pouvez consulter le site du CIEP, qui donne toutes ces informations, ainsi que beaucoup d'autres :

<http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>

Vous pouvez également consulter des témoignages et entrer en contact avec d'anciens ou d'actuels assistants sur la page Facebook dédiée au programme :

<http://www.facebook.com/pages/Assistants-de-langue/111833018892802>

A noter également que les étudiants présentant des **besoins spécifiques** (handicap, charge de famille...) peuvent aussi se porter candidat. Afin que cela puisse être géré au mieux, pensez à signaler tout besoin spécifique dès la prise de contact.

**Si vous souhaitez être candidat pour être assistant dans un pays de langue anglaise, consultez la marche à suivre sur le site du CIEP et contactez impérativement par mail M. Gutleben Christian ([Christian.GUTLEBEN@unice.fr](mailto:Christian.GUTLEBEN@unice.fr)), le responsable du programme en ce qui concerne les pays anglophones.**

**Attention, le calendrier pour se porter candidat est assez serré** (en général, de fin octobre à début janvier).

En particulier, il faut prévoir un **délai suffisant** pour que **vous puissiez être évalué par un enseignant d'anglais avant votre départ**.

De ce fait, veuillez noter que, pour des raisons pratiques, **nous ne donnerons pas suite aux demandes formulées moins de quinze jours avant la clôture des inscriptions sur le site du CIEP.**